

LES FAITS DU JOUR

On attend M. le grand-vicaire Désilets au Canada vers le 10 septembre prochain.

Mme Sarah Bernhard fait actuellement une tournée dans les Pyrénées. On lui a ordonné les bains d'Eaux Bonnes pour son affection pulmonaire.

Hier, à Cologne, des Allemands ont détruit un yacht appartenant à un touriste français qui remontait le Rhin, parce que celui-ci avait hissé le drapeau français.

La votation sur le règlement municipal accordant un bonus de \$12,000 au chemin de fer de Sorel, s'est terminée hier soir. Le règlement a été adopté à une majorité de six voix.

Une patente a été prise pour fabriquer une imitation du sucre d'érable. L'écorce de la pruche est macérée dans l'eau et on obtient ainsi un extrait qui, ajouté au sirop de canne ou de glucose, lui donne le goût et le parfum de l'érable.

Le caissier d'une banque de Gulph, Ont., a découvert dans une liasse de billets qu'il comptait, de faux billets de deux piastres du Dominion, tellement bien imités, qu'il faut, paraît-il, les mettre sous un verre grossissant pour découvrir la supercherie. Pour la majorité des gens, ces billets ne diffèrent pas des autres.

L'ouragan qui a causé tant de dégâts à Charleston et dans toute la Caroline du Sud, s'est dirigé vers le Nord, en suivant les côtes de l'Atlantique, et ne tardera pas à atteindre les bords de Terre-Neuve. Il est à craindre que de nombreuses barques de pêcheurs, actuellement en mer, n'aient encore beaucoup à en souffrir.

La commission chargée du règlement des réclamations des Métis a commencé à siéger à Regina, jeudi, et a clos sa séance après avoir disposé des quinze réclamations. La commission siégera à Winnipeg durant deux jours et terminera ses travaux pour le présent. Le lac La Biche est le seul endroit qui n'ait pas encore été visité, parce que la présence des sauvages hostiles rend cette place dangereuse. Le scrip est vendu à 50 par cent, aussitôt qu'il est obtenu.

Aux pèlerins et au public en général

J'invite les pèlerins et tous ceux qui désirent acheter des objets de piété, de venir faire une visite à mon magasin, à l'occasion de l'arrivée de jolies marchandises pour souvenir de pèlerinage et autres.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Les vrais amis sont toujours là Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jupes de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

UN ÉCHO DU DERNIER BANQUET

Nous publions aujourd'hui, à la demande de M. l'échevin Desjardins, les remarques qu'il a faites, lors du dernier banquet offert par les citoyens d'Ottawa aux volontaires qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

M. Desjardins se plaint que nos confrères de la presse anglaise ont donné des comptes-rendus incomplets de ce qu'il a dit alors, soulévant ainsi involontairement contre lui certains préjugés et des accusations tout à fait imméritées.

Voici le texte de ses remarques : M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Des affaires importantes m'ont empêché de me rendre au milieu de vous au commencement de ce banquet. Aussitôt que j'ai pu être libre, je me suis empressé d'y venir, afin de participer à cette magnifique démonstration de reconnaissance, offerte aux volontaires qui ont fait le service dans la dernière campagne du Nord-Ouest. A ceux qui se sont rendus là-bas par esprit de devoir, j'offre mes plus sincères félicitations ; et j'espère, ou plutôt je suis convaincu, que tous ceux qui sont ici n'ont eu d'autre mobile, en allant combattre, que de remplir un devoir sacré ; devoir qu'exigeait d'eux le pays tout entier, car il s'agissait de rétablir la paix troublée par une certaine partie de la population.

Il me fait peine de constater, cependant, qu'un grand nombre des volontaires partis de la province d'Ontario n'ont pas agi que par esprit de devoir, de patriotisme ou de dévouement, mais ont donné au contraire, à leur départ, des preuves non équivoques des sentiments qui les animaient. Ces sentiments il m'est regrettable de le dire, ne justifiaient qu'un esprit de vengeance, ne tendaient qu'à punir un acte malheureux, commis il y a plusieurs années déjà.

L'on ne s'occupait pas tant d'aller supprimer la rébellion que de pouvoir atteindre celui que l'on soupçonnait en être la cause.

Eh bien ! moi, je soutiens que le soldat, sur le champ de bataille, ne doit pas avoir de haines ni de sympathies à servir. Il est là comme une machine, pour exécuter les ordres de ses commandants. Il n'a pas à discuter ou à apprécier les motifs ou les raisons qui ont agité l'ennemi. Qu'il se batte avec zèle, avec bravoure et énergie, sous les ordres de ses officiers, c'est son devoir ; mais, si la victoire penche en sa faveur, si ceux qu'il a vaincus tombent en son pouvoir, qu'il soit alors gentilhomme et clément, l'humanité lui en fait une loi. Il ne lui appartient pas de faire le procès des prisonniers. Les tribunaux régulièrement constitués sont là pour accomplir cette mission.

Je dois ici remercier M. le général Middleton pour ses bons procédés envers Riel. Il s'est conduit en gentilhomme et en soldat intelligent. Je profiterai aussi de cette circonstance, pour repousser les insultes lancées par certains journaux d'Ontario à la figure des volontaires de la province de Québec, représentés au Nord-Ouest par le 9ème bataillon de Québec et le 65è de Montréal. L'on est allé jusqu'à dire que le ministre de la milice n'aurait pas dû appeler sous les armes les volontaires canadiens-français, parcequ'ils n'auraient pas le courage de combattre contre les métis, à cause de leurs sympathies pour ce peuple. C'était mettre en doute la loyauté de notre race, à un moment où il s'agissait de défendre le drapeau attaqué. L'on a eu tort, de nous attribuer de telles dispositions. Je tiens à affirmer ici, que toujours notre peuple sera le premier sur la brèche lorsqu'il s'agira de défendre le pays attaqué, ou de mettre fin à la révolte, de quelque partie de la province qu'elle vienne. Je tiens aussi à déclarer que nous ne laissons jamais nos sympathies ou nos sentiments s'emporter sur notre jugement, en de telles circonstances. Nous faisons notre devoir et pas plus.

Vous avez vu, dans la dernière rébellion, que les bataillons de la province de Québec ont fait leur devoir, et j'ai été heureux tout à l'heure d'entendre le général Middleton, reconnaître les services signalés qu'ils ont rendus dans cette campagne. Le général Strange leur a fait aussi les plus grands éloges.

Quant aux prisonniers tombés aux mains des vainqueurs et remis aux autorités civiles, tout ce que nous pouvons demander en leur faveur c'est qu'on leur accorde des procès impartiaux. Qu'on les juge pour les actes commis dans la dernière rébellion et non pas pour autre chose.

Si les chefs sont responsables de leurs actes (qui ne peuvent être considérés que comme des actes politiques) et qu'ils soient déclarés coupables par les tribunaux compétents, que la couronne agisse alors avec la plus grande discrétion possible quant à la punition à leur infliger.

Si, au contraire, il est démontré qu'ils ne sont pas responsables de leurs actes, qu'on leur donne le bénéfice de cette excuse, et je suis certain que tout le monde sera satisfait.

Merci, M. le président, pour m'avoir appelé à parler. Ce ne sont que quelques remarques impréparées, car j'étais loin de m'attendre à faire un discours ce soir.

LES ILES CAROLINES

La prise de possession de l'Espagne par l'Allemagne continue à faire le sujet de la conversation des cercles politiques. On s'attend à ce que le tout se terminera par un conflit sérieux entre l'empire germanique et l'Espagne. Il est bien vrai que l'Allemagne a répondu de la manière la plus conciliante, tout en gardant un certain ton de hauteur, aux vigoureuses protestations du gouvernement espagnol. Il est aussi vrai et parfaitement confirmé, que quelques jours avant que l'annexion des Iles fut annoncée, l'empereur Guillaume écrivait une lettre très amicale au roi Alphonse. Cependant, dans toutes ses correspondances, l'Allemagne n'a jamais promis de se retirer des lieux qu'elle vient d'occuper. Aussi, est-il évident que si l'Espagne se décide à faire prévaloir ses prétentions par la force, cette annexion résultera en casus belli.

La guerre peut même éclater à tout moment, vu le caractère spécial de l'officier espagnol qui a le commandement des Iles Philippines, dont dépendent les Carolines. On le connaît, en effet, pour être un chaud patriote, très-dévoué au service naval de son pays. Il est plus que prêt, à tout moment, à faire un coup de main.

Depuis l'annexion de l'Allemagne, l'Espagne n'a pas eu le temps d'envoyer à ce commandant de nouveaux ordres, et s'il agit d'après ceux antérieurement reçus, il peut chasser les Allemands, marchands, colons et fonctionnaires. Il a, en effet, une force armée suffisante pour le faire, et il pourrait parfaitement justifier cette ligne de conduite.

L'Espagne connaît le zèle et le courage de ce commandant, et attend, avec une anxiété fébrile, des nouvelles des Iles Philippines. La France affirme à ce sujet que plusieurs associations de carabiniers français ont déjà, par l'entremise de leurs présidents, offert leurs secours à l'Espagne, advenant une guerre entre elle et l'Allemagne.

LE MONDE ET LA VILLE

On nous annonce qu'il est tombé de la neige à six milles d'Alexandria, avant-hier.

Le bureau des commissaires de police a accepté la démission des constables Ward et Hay.

Le club de croquet de St Paul, le champion des Etats-Unis, a été défait dans trois parties consécutives, vendredi, par le club de Peterboro.

La partie de Cricket, qui devait avoir lieu hier, aux terrains de Rideau Hall, entre le club de Perth et celui d'Ottawa, a été remise à la semaine prochaine.

Grande course de 2 milles, ce soir, au rond à patiner, entre le célèbre champion canadien Grison et le renommé patineur Gallagher.

Il fait un froid de loup dans Ottawa depuis une semaine. La rue Sparks et les autres lieux de promenade ont perdu presque tous leurs habitués du soir à ce changement de température.

On se plaint que les abords du pont St Patrice sont très-insuffisamment éclairés, pour ne pas dire davantage. Ne pourrait-on pas poser un lampé électrique qui, que part, en cet endroit de la ville ?

Le pavé de la rue du pont, aux Chaudières, est presque terminé. Les chars urbains pourront conséquemment reprendre bientôt, dans cette partie de la ville, leur circulation interrompue par suite des travaux.

M. O. Labelle, le directeur des travaux de la nouvelle bâtisse départementale, nous a déclaré que la maçonnerie du second étage de l'édifice sera achevée cet automne, et que l'ouvrage sera suspendu ensuite jusqu'au printemps.

Grande course de 2 milles, ce soir, au rond à patiner, entre le célèbre champion canadien Grison et le renommé patineur Gallagher.

M. le Dr Valade est arrivé ce matin de la Gaspésie où il a fait une charmante excursion en compagnie de la Presse Associée de Québec.

Le constable Slade, de la police fédérale, a été promu à la place du sergent Stevenson, démissionnaire, et un nommé Creighton, de Toronto, remplacera la vacance créée par ce changement.

Zéphirine Ste Amand, de Hull, a été condamnée à deux mois de prison pour vagabondage. Elle n'en est pas à son coup d'essai, ayant déjà été arrêtée vingt-sept fois sous le même chef d'accusation.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Il y aura ce soir une course de cinq milles entre Grison et Gallagher, au patinoir Royal. Le spectacle va être fort intéressant et on peut s'attendre à une nombreuse assistance de curieux.

Sa Grandeur Mgr Jamot, de Peterborough, fera sa visite pastorale à North Bay dans la première semaine de septembre. North Bay se trouve dans son diocèse, mais n'est situé qu'à deux milles des limites de celui de Mgr Lorrain, de Pembroke.

M. G. W. McCullough, commerçant de charbon de cette ville, est parti en compagnie de sa famille et d'une vingtaine d'amis, pour aller passer une couple de semaines de vacances sur les bords sauvages de la rivière le Lièvre, à environ trente milles de Thurso.

M. Smallfield, l'un des rédacteurs du Mercury de R-nrew, a été attaqué et cruellément battu par une bande de voyous, mardi soir. Ses assaillants ont probablement voulu ainsi le punir de la part qu'il a prise dans la récente campagne en faveur de la loi Scott.

James Golbreth et J. G. Young, deux cultivateurs écossais, ont quitté Ottawa pour le Nord-Ouest hier. Ils vont se choisir des fermes là-bas, et disent que nombre de leurs parents et de leurs amis d'Ecosse n'attendent qu'un rapport favorable pour venir les rejoindre. Ils comptent aussi, en Irlande, plusieurs amis qui ont l'intention d'émigrer prochainement au Canada.

La police continue à faire la chasse aux flaneurs de la rue Sparks. C'est fort bien et tous les honnêtes gens seront heureux de ne plus avoir à couvoyer cette espèce presque à chaque pas. Le mal, par exemple, n'existe pas seulement dans la haute-ville, et nous pourrions signaler certains quartiers de la rue Rideau où les gardiens de la paix auraient fort à faire. Que l'on balaise cette vengeance partout !

A la cour de police, hier matin, William McDonald a été condamné à \$5 d'amende et les frais, pour ivresse dans les rues. Mary McQuade, accusée d'avoir toléré du désordre dans sa maison, a été condamnée à \$5 d'amende et les frais, tandis qu'Alexandre McQuade, arrêté pour même offense a été acquitté. Downey a payé \$20 d'amende et les frais pour avoir vendu de la boisson sans licence.

La "Ida Siddons Burlesque Company" a donné une nouvelle représentation au Musée Royal hier soir. S'il faut en croire les rapports de quelques spectateurs, il y avait foule compacte au parterre et dans les galeries. On nous dit aussi que la troupe compte de leurs sujets dans ses rangs et que les tableaux grecs et romains, le chant, les danses, les parades militaires sont exécutés avec talent.

L'Institut Canadien a bien fait réparé sa salle de théâtre et nous ne doutons pas qu'elle trouvera des locataires aisément et à des conditions avantageuses.

On annonce une nouvelle représentation pour ce soir. La Ida Siddons Burlesque Company jouera aussi au Musée Royal lundi, mardi et mercredi prochains.

Pensionnat de N.-D. du Sacré-Cœur RUE RIDEAU.

La rentrée des classes dans cette institution aura lieu MARDI, le 1er SEPT.

Pour les conditions voir circulaire, ou bien s'adresser à DAME SUPERIEURE, Couvent de la rue Rideau.

PRENEZ AVIS



Que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement aux fins de prélever une répartition sur les contribuables du quartier Wellington, dans la ville d'Ottawa, pour couvrir les frais de construction des égouts qui vont être faits dans ce quartier, dans les proportions suivantes, savoir : Tuyaux de 18 pouces dans la rue O'Connor, de la rue Sater à la rue Nepean. Tuyaux de 15 pouces, dans la rue O'Connor, de la rue Nepean à la rue Cooper. Tuyaux de 12 pouces, dans la rue O'Connor, de la rue Cooper à la rue McLaren. Tuyaux de 12 ou 9 pouces dans la rue Gloucester, du lot 36 au lot 45. Tuyaux de 12 ou 7 pouces dans la rue Gloucester, du lot 36 au lot 45. Tuyaux de 12 ou 6 pouces dans la rue Nepean, du lot 36 - u lot 45. Tuyaux de 12 ou 9 pouces, dans la rue Cooper, du lot 36 au lot 44. Tuyaux de 12 ou 9 pouces dans la rue Somerset, du lot 39 au lot 48. Tuyaux de 12 ou 9 pouces dans la rue McLaren, du lot 39 au lot 46. Et qu'un état désignant les terrains affectés par telle répartition et les noms de leurs propriétaires, en autant qu'on peut les connaître d'après la dernière revue du rôle d'évaluation, se trouve maintenant au bureau du greffier de cette municipalité et peut être consulté durant les heures de bureau.

Le coût de l'ouvrage est de \$4,510.00, et sur ce montant, \$1,322.00 seront tirées du fond général de la municipalité. Une cour de révision sera tenue vendredi, 4 septembre A. D. 1885, à 2 hrs. de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, aux fins d'entendre les plaintes qui seraient faites contre le projet de répartition ou l'exactitude des mesures de la propriété taxée ou toute autre plainte que les intéressés désireraient produire et dont une cour peut légalement prendre connaissance. Daté ce 9 août A. D. 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

ALPHONSE JULIEN. Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal. M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai-1 an

Collège d'Ottawa. SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires. Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial. Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais. Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc. Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques. CONDITIONS: Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février; Cours classique, par semestre \$30.00; Cours de génie civil \$50.00; Cours commercial \$75.00. Extras: Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement. Les cours s'ouvrent le 2 septembre. Le prospectus est envoyé sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I., D. D. Supérieur.

VERITABLE Vente Complète D'ARTICLES DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT. 25 CTS. DANS LA PIASTRE! En d'autres termes, on donne une valeur d'une piastre en effets de goût pour 25 cts. LE STOCK COMPREND: Chapeaux garnis et non garnis, Belles plumes d'Australie, Considérable assortiment de nouvelles dentelles, Soies, Satin, Velours et Rubans, Vestes en laine et pardessus imperméables pour dames, Falbalas en dentelle ou en batiste. VALEUR SPECIALE. Un beau lot de Rideaux en dentelle valant 35 cents la paire et au-dessus. Les acheteurs gagneront beaucoup en se présentant de bonne heure et souvent

ROBERT B. MOODIE, Agent pour les voyageurs et le fret de l'Ouest, 93 Blee Rossin, rue York, Toronto. D. POTTINGER, Surintendant général, Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B., 26 Mai 1883.

Sirop des Enfants du Dr. Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, l'Unité de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères en famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop de Dr. Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. Prix, 25 Cts. LA MONTREALLE, Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

James B. Bowes ARCHITECTE. Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885.

Par année... Pour six mois... Pour quatre... Editions... Pour l'année... LOUIS L... LE... Ottawa... La pén... core peu... c'est ce... tion de... Québec... cessivem... 1884, le... maritime... son excu... sie, en 1... Le voy... jeté, et... di, de ser... M. le Dr... représen... circonsc... sion en... lade et c... ville. Notre... on le g... que gai... est reve... plein d'... re sup... d'admin... mène à... Auss... plaisir... à nos... nous... ront l... profit... de voy... rer po... un no... sance. LE M... Les... doive... L'h... tira p... chain... Oues... M... privé... emb... De l... terre... d'On... au... miet... cela... cett... N... se p... Mém... M. l... s'es... Ome... M... Bor... me... de... ten... ter... éli... du... qu... ex... ur... co... so... m...